

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 5

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

Séance du 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christine LUCIDARME, Catherine VION-MILCENT, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés : Fabien POIRET (procuration à Abdallah MOHAMMED)
Florence THULLIER (procuration à Xavier HALUT)
Christian POIRET (procuration à Bruno BOITEL)
Fabrice DERON (procuration à Chloé TAILLART)
Dominique LAGANA (procuration à Virginie HENNING)

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présents : Vincent JAKOBOWSKI, Valérie GRZEMBKA

Aménagement du Parc de la salle de sport et réhabilitation de l'espace Jacques Rousseau – Avenant n°1 au marché de travaux n°2022-03-lot n°1 – gros-œuvre – entreprise DEPLANQUES

L'avenant fait suite à la découverte lors de l'ouverture des 6 baies en façade d'un chaînage d'anti flambement en maçonnerie devant être maintenu pour conserver la stabilité de la maçonnerie.

Une solution acier a été entériné avec le bureau d'étude de l'entreprise par l'extérieur dans l'épaisseur de l'isolant derrière le bardage par la pose d'un fer UPN.

Celui-ci sera fixé sur la charpente métallique permettant de maintenir la maçonnerie à la charpente sur la longueur des 6 travées concernées par la les baies.

A intervalles réguliers la maçonnerie sera liaisonné avec le fer permettant de se substituer au chaînage existant.

Mme le Maire propose à l'assemblée d'approuver l'avenant n°1 au marché 2022-03, lot 1 « Gros-oeuvre » à l'entreprise DEPLANQUES, ci-dessous :

Marché initial :	109 930,70 € HT
Avenant n°1 :	11 458,38 € HT
Nouveau montant du marché :	121 389,08 € HT

Adopté à l'unanimité.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque